

Original : anglais

### DÉCLARATION D'OUVERTURE DU JAPON

Au nom de la délégation japonaise, je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Secrétariat de l'ICCAT pour l'excellente organisation de la 27<sup>e</sup> réunion ordinaire de la Commission.

L'année dernière, la Commission n'a pas pu tenir de réunion en personne et la plupart des mesures de conservation et de gestion existantes ont été reconduites.

Bien que les membres de la Commission ne puissent pas se rencontrer face à face cette année, cela ne devrait pas être une excuse pour retarder des prises de décision importantes. De nombreuses questions importantes doivent être discutées cette année. Le Japon souhaiterait collaborer avec les Présidents des Sous-commissions et d'autres CPC afin que ces questions se soldent par des résultats positifs.

Entre autres choses, le Japon attache une grande importance à la gestion des stocks de thonidés tropicaux, en particulier de thon obèse. L'introduction de mesures de gestion efficaces pour ce stock pose un défi majeur pour l'ICCAT. Bien que la dernière évaluation du stock réalisée par le SCRS donne des résultats plutôt optimistes, y compris une augmentation potentielle du TAC, la nécessité d'introduire un système de gestion qui maintienne la capture totale en dessous du TAC reste urgente. En outre, nous devons envisager comment répondre aux aspirations croissantes des CPC en développement. L'augmentation potentielle du TAC peut être utilisée à cette fin.

La conservation du requin-taupo bleu représente un autre problème de taille. Bien que nous reconnaissions les points de vue divergents des CPC sur les mesures possibles concernant ce stock, le fait de s'en tenir à leurs positions respectives ne produirait rien, ce qui mettrait davantage en danger ce stock. C'est pourquoi le Japon a proposé une nouvelle idée lors de la réunion intersessions de la Sous-commission 4 en septembre. Le Japon se félicite que les CPC discutent d'un texte de compromis possible, qui contient cette idée, et espère que la Commission pourra parvenir à un consensus lors de cette réunion.

L'année dernière, le thon rouge de l'Ouest était l'un des sujets de débat les plus controversés. Alors que la discussion de l'année dernière tournait autour de la question de savoir s'il fallait réduire le TAC, la dernière évaluation du stock réalisée cette année indique la possibilité d'augmenter le TAC. Bien que l'interprétation de l'avis du SCRS doive faire l'objet d'une attention particulière, le Japon s'attend à une discussion constructive sur le TAC en 2022.

En ce qui concerne l'élevage de thon rouge, le Japon a exprimé des inquiétudes quant aux taux de croissance très élevés. Bien que le Japon apprécie la coopération active de plusieurs CPC d'élevage sur cette question, y compris l'échange d'informations d'élevage, nous pensons que davantage de travail devrait et pourrait être réalisé pour répondre à cette préoccupation. Nous fournirons des mises à jour de notre enquête ainsi que quelques idées pour améliorer la gestion de l'élevage.

Enfin, nous avons l'honneur d'annoncer que le Japon a déposé auprès du Directeur général de la FAO son instrument d'acceptation du Protocole d'amendement de la Convention de l'ICCAT le 30 juillet de cette année. Nous espérons vivement que les autres CPC accéléreront leurs procédures internes d'acceptation respectives afin que ce Protocole puisse entrer en vigueur le plus rapidement possible.

Le Japon est prêt à collaborer avec les autres délégations et souhaite sincèrement que cette réunion soit couronnée de succès et fructueuse.